



SERVICE
JURIDIQUE



CELLULE
MARCHÉS

Au sein du service juridique, la cellule marchés publics propose son assistance administrative avec différents services pour chaque étape du processus d'achat public.





La cellule marchés publics

Présentation

La cellule marchés publics propose différents services d'accompagnement à la passation des contrats (de l'évaluation du besoin à l'exécution du marché).

SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT†

1 Définition du besoin



2 Rédaction des pièces marché



3 Identification de la procédure



4 Mise en concurrence



5 Publicité de la consultation



6 Conclusion du contrat



7 Exécution





Les services proposés

Audit des contrats en cours

- Assistance à l'identification de contrats en cours, de leurs caractéristiques et de leurs échéances.
- Elaboration d'un tableau de suivi personnalisé des marchés publics en cours afin de suivre leur exécution.

Analyse du besoin – définition des procédures

- Conseils sur le type de contrat envisagé et sur le choix de la procédure de passation à réaliser.

Modèles des pièces administratives

- Rédaction de modèles (délibération, décision, cahier des clauses administratives particulières, règlements de la consultation, avis de marchés, modification de marché...).

Assistance dans l'exécution du marché

- Aide juridique sur les questions de modification de marchés, difficultés rencontrées avec le titulaire, résiliation, ...





Assistance pour la publication des consultations

Faire un focus

Assistance pour la publication des consultations

Publication des pièces de la consultation par la cellule marché sur le profil acheteur marchés-sécurisés* :

- Publication de dossier de consultation des entreprises (DCE)
 - Ouverture des plis
 - Transmission des échanges avec les opérateurs économiques (demande complémentaire, négociation, notification...)
- *Ce service comprend uniquement la mise en ligne et récupération de documents via le profil acheteur.

La cellule répond aussi à vos questions juridiques en matière de marchés publics. Vous pouvez la contacter par mail ou par téléphone

marches.publics@at86.fr ou 05. 49. 00. 60. 00

Des fiches sont également disponibles sur le site de l'AT86 (ex : la dématérialisation des marchés publics, les MAPA...) et des formations marchés publics sont à retrouver dans le programme de formations des élus du service juridique en partenariat avec l'Association des maires et présidents d'intercommunalité de la Vienne.

POUR LES COÛTS, CONSULTEZ-NOUS, NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS :



www.at86.fr

Tél. 05 49 00 60 00
juridique@at86.fr



Avenue René Cassin – Téléport 2 – CS 90238 - 86963 CHASSENEUIL-DU-POITOU - FUTUROSCOPE CEDEX